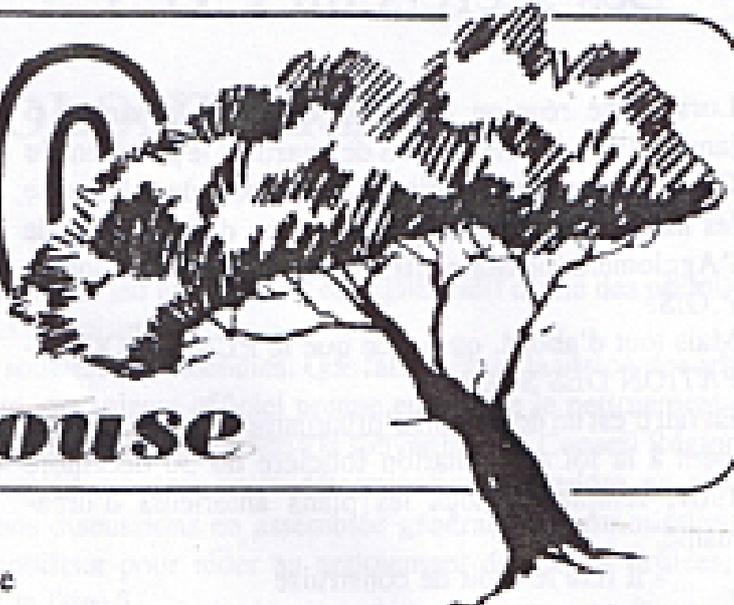


L'ECHO

de La Panouse



Comité d'Intérêt de Quartier du Vallon de la Panouse

Comité de Rédaction: Janine et Jacques C. BARATTI, Louise BATAILLARD,
Lydie FABERES, Janine GAUDY, Michel GOURY, Denis SEIGNOUR.

Nouvelle série, **Avril 1991.** n° 1

EDITORIAL

En mai 1983, le dernier numéro de "L'ECHO DE LA PANOUSE" paraît. Aujourd'hui, il renaît. Durant cette interruption un quartier tranquille vit au rythme des derniers villages de la périphérie marseillaise, renouvelle sa population tout en conservant son originalité. Un lieu où il fait bon vivre.

21 août 1990, une date que chacun de nous n'oubliera pas. Le feu meurtrit nos collines. Cinq habitations sont détruites. Le drame pour certains, la crainte pour d'autres, personne n'est indifférent. Il ne faut pas que cela puisse se reproduire. Il faut préserver les collines encore boisées. Il faut redonner vie aux flancs des vallons incendiés. Spontanément, le dimanche 13 octobre 1990, la majorité des habitants montrent au cours d'une manifestation leur détermination. Alors, les panousiens se mobilisent au sein de leur Comité d'Intérêt de Quartier. Les problèmes, nombreux, sont étudiés dans quatre commissions: prévention-incendie, nettoyage-reboisement, circulation-sécurité et communication. La communication est un rouage essentiel au bon fonctionnement du C.I.Q. Aussi, pourquoi ne pas reprendre la parution de l'Echo de La Panouse arrêtées sept années auparavant ?

L'Echo de La Panouse doit être votre journal. Il relate la vie au quotidien de notre quartier; il informe et explique sur les sujets qui nous concernent tous. Il est le trait d'union entre tous les panousiens. N'hésitez pas à nous communiquer vos remarques et suggestions, ceci est votre journal, à vos plumes !

J. B. et M. G.

Le mot du Président

Je me rejouis de la renaissance de l'Echo de la Panouse. Dans le cours des années passées, le C.I.Q. l'avait édité mais sa parution n'avait pu se poursuivre. Aujourd'hui, grâce aux efforts d'une équipe particulièrement active, vous allez le recevoir à nouveau. Bienvenue donc à la nouvelle série de l'Echo de la Panouse.

Gilbert Nizard

SOMMAIRE

Les secrets du P.O.S.	page 2
Panouse solidarité	page 3
Plan	pages 4 et 5
Info-Panouse	pages 6 et 7
Un peu d'histoire	page 8

Les secrets du P.O.S.

Lors d'une réunion qui s'est déroulée le samedi 5 janvier 1991 dans la maison de quartier, le président du C.I.Q. exposait aux habitants du quartier de la Panouse les mesures envisagées par l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise concernant la révision du P.O.S.

Mais tout d'abord, qu'est-ce que le PLAN D'OCCUPATION DES SOLS ?

En fait c'est un document d'urbanisme établi conformément à la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967, remplaçant tous les plans antérieurs d'urbanisme.

- il fixe le droit de construire
- il détermine les emplacements réservés pour les équipements publics
- il protège les espaces naturels et la ville ancienne.

Le P.O.S. est un document essentiel pour construire, équiper et protéger Marseille.

Le P.O.S. approuvé par arrêté préfectoral en 1981, avait subi 14 modifications avant adoption définitive. Une de ces modifications faisait passer la plus grande partie de notre quartier «pavillonnaire très aéré et de protection de site» (Udb) en «protection de la nature et construction interdite» (ND) suite à la pétition du 28 mars 1980, signée par un grand nombre de panousiens «contre l'élargissement de l'avenue de la Panouse».

Le projet de révision du P.O.S., nous propose à nouveau un changement de toute cette zone en Nadb, c'est à dire que seraient possibles les constructions de:

- logements individuels sur des terrains d'une superficie minimale de 2.000 m²
- lotissements sur des terrains d'une superficie d'au moins 10.000 m² avec un C.O.S. (coefficient d'Occupation des Sols) représentant 1/4 du terrain (hauteur maximale des constructions de 10 m).

Bien que certains propriétaires puissent être intéressés par ces propositions, il faut penser à préserver aussi notre quartier d'une urbanisation excessive.

Cette révision du P.O.S. est étudiée actuellement par le Conseil Municipal, puis elle sera soumise à l'enquête d'utilité publique durant 5 semaines, phase ultime de la concertation. Pendant cette période les marseillais qui le souhaitent, pourront exprimer leur avis auprès de la commission d'enquête. Vous aurez donc, si vous le jugez nécessaire, à vous manifester pour le devenir de la Panouse.

G. Martin

L'avis du C.I.Q. : Lors de sa réunion du 23 janvier 1991 le Conseil d'Administration du C.I.Q. a émis une vive protestation concernant la possibilité de rendre constructibles certaines zones brûlées lors de l'incendie du 21 août 1990. Pour la proposition de nouveau classement d'une grande partie du vallon, des réserves importantes sont émises en particulier au niveau de l'infrastructure générale du quartier qui risque de ne pas suffire si trop de constructions voient le jour (circulation, conduite d'eau, égout,...). Nous avons appris par ailleurs que le projet final de P.O.S. qui sera soumis à l'enquête publique pourrait comprendre la possibilité de construire environ 14 villas sur une partie de la propriété Falque (l'autre partie restant «situa boisée» et donc non constructible). Il est donc important de rester vigilant et d'être prêt à se mobiliser rapidement si nécessaire.

NB: Le plan du quartier de la Panouse, en page centrale de ce numéro, présente les divers aménagements prévus.

DERNIERE MINUTE

Le projet définitif du P.O.S. sera présenté à la Mairie de Secteur le vendredi 5 avril. Des informations plus précises vous seront communiquées à la suite de cette réunion. D'après nos informations le document définitif ne devrait pas être très différent du texte décrit ci-dessus.

Monsieur MALAUZAT, premier adjoint de M. C.E. LOO, tiendra une réunion d'information à la Panouse prochainement. (A suivre...)

BOULANGERIE

BANETTE

Costanzo

84 avenue du Cabot

Lunchs Pizzas Glaces

PRIMEURS DU CABOT

Catta

88 Avenue du Cabot

Votre magasin de fruits et légumes du Cabot vous propose de mardi au dimanche à 13 heures des produits de qualité et fraîcheur incomparables.

Livraisons à domicile
à toute heure de la journée

INSTITUT DE BEAUTE

PROMO PRINTEMPS

Bronzage UVA Max

5 séances 350F + 1 gratuite

Centre Commercial Allée des Pins

Tel : 91 41 36 99

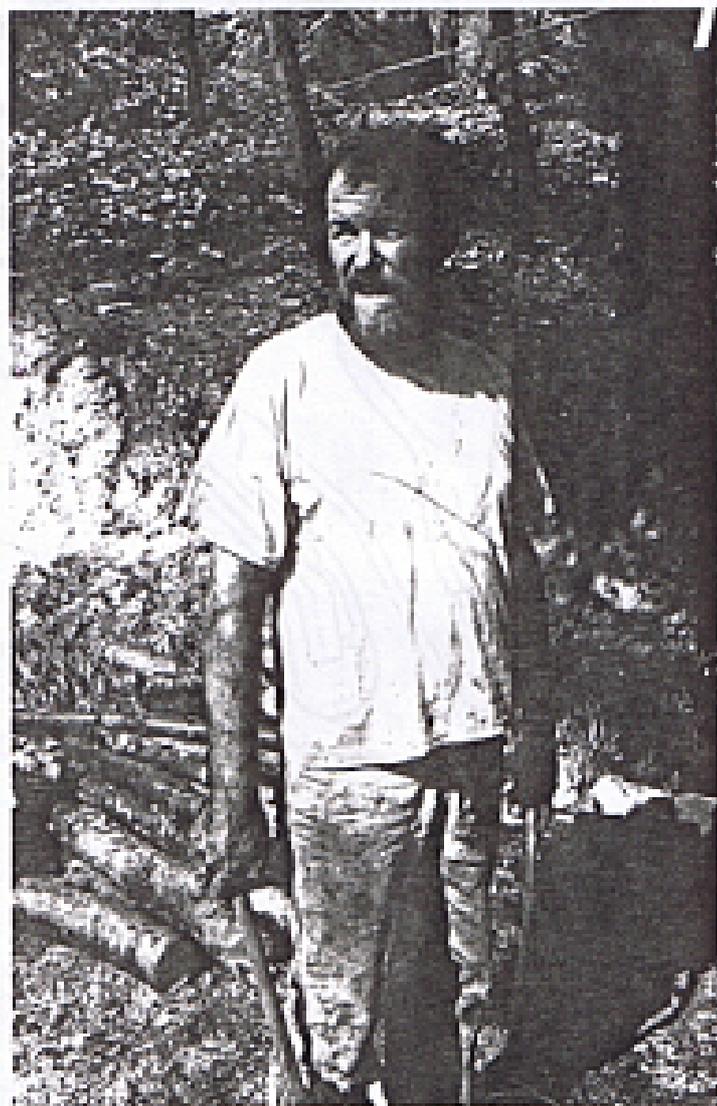
APPEL A VOLONTAIRES

Vous avez découvert ce titre sur des affiches placardées sur nos murs. Il est significatif d'une des premières actions organisées par la commission "Nettoisement et Reboisement".

En effet, nombreuses sont les propriétés qui ont souffert des incendies. Que faire devant la vision des arbres calcinés et présentant un réel danger ? Attendre qu'un organisme officiel prenne en charge le nettoyage des terres était une solution possible (ceci est d'ailleurs réalisé aujourd'hui grâce à la subvention du Conseil Régional) mais l'urgence ne le permettait pas. Il fallait également montrer notre détermination à prendre en charge collectivement nos problèmes, passer des paroles (nos discussions en assemblée générale ou commissions et réunions diverses) aux actes. Saurions-nous nous mobiliser pour aider au nettoyage des zones brûlées, en particulier chez ceux qui avaient des difficultés pour le faire ?

Les volontaires ont été nombreux à se rendre dans les propriétés incendiées (Mmes Boyer, Dumas et Imbert, M. Nizard). Pour la majorité d'entre nous la tâche était nouvelle: abattage des arbres brûlés, ébranchage, combustion sur place du bois. Heureusement, l'action de formation des bûcherons nous a permis d'acquérir les données techniques nécessaires. Mais quel réconfort pour ceux que nous avons ainsi aidés et quel meilleur gage de la volonté des panousiens de faire face ensemble à leurs problèmes !

M. G.



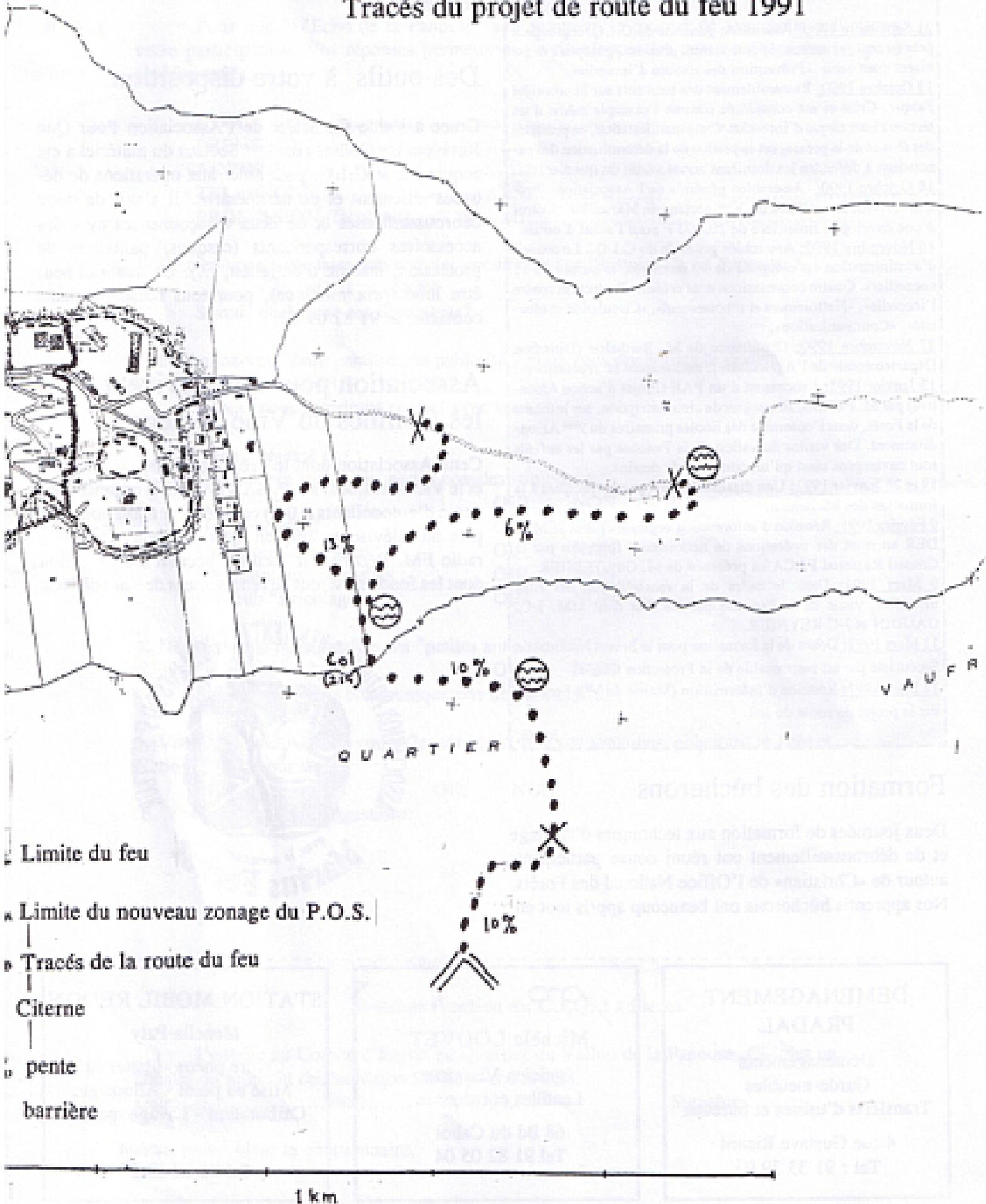
Manifestation de sympathie et d'entraide dans la propriété de Mme Boyer.

LA PANOUSE



Plan réalisé par K. et A. van AGHTOVEN

Surface totale 332 hectares
 dont 204 hectares brûlés le 21 août 1990
 Proposition de zonage du P.O.S. 1991
 Tracés du projet de route du feu 1991



Limite du feu

Limite du nouveau zonage du P.O.S.

Tracés de la route du feu

Citerne

pente

barrière

1 km

INFO-PANOUSE

Calendrier

21 Septembre 1990: Assemblée générale du C.I.Q. regroupant près de cent personnes. Spontanément plusieurs groupes s'organisent dont celui «Prévention des risques d'incendie».

13 Octobre 1990: Rassemblement des habitants sur la propriété Falque. Celle-ci est considérée comme l'exemple même d'un terrain à haut risque d'incendie. Cette manifestation, en présence des élus et de la presse, est la preuve de la détermination des panousiens à défendre les dernières zones vertes du quartier.

18 Octobre 1990: Assemblée générale de l'Association «Pour que revivent les collines du V^{ème} secteur de Marseille». Octroi d'une enveloppe financière de 20.000 F pour l'achat d'outils.

16 Novembre 1990: Assemblée générale du C.I.Q.. Le conseil d'administration est composé de 40 membres, le bureau de 11 conseillers. Quatre commissions sont créées: «Protection contre l'incendie», «Nettoisement et reboisement», «Circulation et sécurité», «Communication».

27 Novembre 1990: Conférence de M. Barthelon (Direction Départementale de l'Agriculture): nettoyage et reboisement.

12 Janvier 1991: Lancement d'un PAE (Projet d'action éducative) par M. PEIRIS, Inspecteur de circonscription, sur le thème de la Forêt, dans l'ensemble des Ecoles primaires du 9^{ème} Arrondissement. Des visites du vallon de la Panouse par les enfants sont envisagées ainsi qu'un concours de dessins.

19 et 26 Janvier 1991: Une dizaine de personnes participent à la formation des bûcherons.

2 Février 1991: Réunion d'information organisée par la SEMADER au sujet des opérations de nettoyage financées par le Conseil Régional PACA en présence de M. Guy TESSIER.

9 Mars 1991: Dans le cadre de la réhabilitation des sites incendiés, visite de la Panouse par les élus dont MM. J-C GAUDIN et J-C REYNIER.

11 Mars 1991: Début de la formation pour le Brevet National de Secouriste par un responsable de la Protection Civile.

12 Mars 1991: Réunion d'information (Mairie du V^{ème} Secteur) sur le projet de route du feu.

M. G.

étrennant le nouveau matériel du C.I.Q. (Voir ci-dessous l'article «Des outils à votre disposition»).

Un grand merci au Service de l'Ecologie et des Espaces Verts de la Ville de Marseille qui a financé cette formation.

J. C. B.

Des outils à votre disposition

Grâce à l'aide financière de l'Association Pour Que Revivent les Collines du V^{ème} Secteur du matériel a été acquis par le C.I.Q. pour aider aux opérations de débroussaillage et de nettoyage. Il s'agit de deux débroussailleuses et de deux tronçonneuses avec les accessoires correspondants (casques, pantalons de protection, malette d'entretien, ...). Ce matériel peut être loué (prix modique), pour tous renseignements contacter le 91 82 09 62.

J. C. B.

Association pour que Revivent les Collines du V^{ème} Secteur

Cette Association dont le Président est M. C.E. LOO et le Vice-Président M. P. SANTACREU organise une vente d'autocollants (10 F) couplée à une tombola: 1er prix un téléviseur, 2^{me} un appareil photo, 3^{me} une radio FM. Réservez le meilleur accueil à cette action dont les fonds serviront au reboisement de nos collines.



Formation des bûcherons

Deux journées de formation aux techniques d'abattage et de débroussaillage ont réuni douze participants autour de «Christian» de l'Office National des Forêts. Nos apprentis bûcherons ont beaucoup appris tout en

DEMEMAGEMENT PRADAL

Déménagements
Garde-meubles
Transferts d'usines et bureaux

4 rue Gustave Ricard
Tel : 91 33 39 03



Michèle LOUVET

Opticien Visagiste
Lentilles cornéennes

68 Bd du Cabot
Tel 91 82 05 04

STATION MOBIL REDON

Menella-Paty

Centre pneus - Batteries
Mise au point - Allumage
Carburateur - Lavage moteur

11 Bd du Redon
Tel 91 82 13 21

Que fait votre C.I.Q. ?

Le travail des responsables et des bonnes volontés qui prennent bénévolement sur leur temps de loisirs est souvent ingrat et peu visible pour les Panousiens. Voici donc une petite liste (non exhaustive) de ce qui a été fait depuis l'Assemblée Générale du 16 novembre 1990.

Rencontres avec: hiérarchie du bataillon des marins-pompiers, élus, association "Pour que Revivent les Collines du V^{ème} Secteur de Marseille".

Activités: six demi-journées de nettoyage dans 4 propriétés incendiées (MMmes Boyer, Dumas, Imbert et M. Nizard); recensement de toutes les bornes à incendie; constitution d'un dossier descriptif des zones brûlées; étude d'une stratégie pour prévenir les incendies; élaboration d'une stratégie de communication avec l'aide d'élèves d'un B.T.S. de communication; sensibilisation des enfants des écoles au désastre écologique des incendies de forêt; parution du journal; formation des habitants volontaires au Brevet National de Secouriste, et encore plus avec votre aide !

M. G.

Route du feu

Un projet de route du feu a été présenté au C.I.Q., aux propriétaires concernés (pour la Panouse MM. VERGER et LAURENT) et à l'ensemble des habitants du quartier par la Mairie du Vème Secteur. Des renseignements plus précis vous seront fournis dans le prochain numéro de l'Echo de la Panouse (Voir aussi les deux projets de tracés dans le plan pages 4 et 5).

J.C.B.

Enquêtes et questionnaires

Vous avez été sollicité à plusieurs reprises, y compris dans ce numéro, sur divers sujets (enquête générale par les élèves de BTS, recensement des bassins,...). Nous remercions tous ceux qui ont répondu, ces informations nous seront très utiles pour les actions futures. Des renseignements plus précis vous seront donnés dans le prochain numéro de l'Echo de la Panouse.

Je rêve...

Vous avez lu ! Le POS, les appels à volontaires, les infos... c'est bien beau, mais moi qui fouine dans le quartier j'ai vu et entendu bien d'autres choses. Vous croyez qu'ils en parlent ? Eh bien non ! Heureusement pour vous, je suis là pour vous tenir au courant, sinon, vous n'en sauriez jamais rien !

Tenez, l'autre matin, au petit jour, j'aperçois un petit homme qui grimpe vers la carrière. Sans doute cherche-t-il des asperges sauvages me dis-je en approchant doucement (au fait, après un incendie il en pousse des quantités pas possibles, mais si, allez donc voir). Le bougre parlait tout haut croyant être seul. Ce qu'il disait me cloua sur place : "on pourrait faire un arboretum dans le site de la carrière, il y a déjà la terre, les enfants des écoles du quartier pourrait les planter et les voir grandir" (note pour ceux qui n'aurait pas compris: un bel endroit plein d'arbres, tous différents, grands, beaux, avec des oiseaux dedans et des allées pour se promener, un rêve quoi !). Je me suis d'abord dit que cet homme avait la tête un peu fêlée (sans doute un traumatisme après l'incendie) et puis j'ai rêvé moi aussi. Que ce serait beau ! un vrai endroit où les Panousiens pourraient se rencontrer (oui, sans leur voiture !), où il ferait bon respirer sous les grands arbres verts...

Du coup, j'ai failli arriver en retard au boulot. Eh bien, vous croyez qu'ils s'en occupent de cette idée là au C.I.Q. ? Pas du tout, à la place ils s'enferment dans l'ancienne école et mon copain Panache, l'écureuil, m'a même dit que de son perchoir il avait tout observé: ils n'arrêtent pas de discuter, alors l'arboretum vous pensez s'ils s'en fichent !

L'impertinent

 | Ce bulletin a été tiré à 300 exemplaires. Les frais |
 | de publication sont couverts par la publicité. Nous |
 | remercions tous les commerçants qui nous ont |
 | aidés et nous vous invitons à leur accorder votre |
confiance

Salon de Coiffure
L'AIR DU TEMPS

Masculin-Féminin

84 Bd du Redon

Allée des Pins

Sur rendez-vous (tel 91 41 61 40)

Pôle de chez vous le
**«Lycée Technique Privé
 Grande Bastide»**

tél 91 75 19 32 vous propose:

- après 100 J^{ème}: 4ème et 5ème technologiques (Techniques Biologiques et Sociales)

- après 100 J^{ème}: BEP-Bioservices (Techniques de l'Alimentation), BEP-Carières Sanitaires et Sociales

- après un bac: BTS en Economie Sociale et Familiale, Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale.

Etablissement P. DAVIDICO
 19 av. J. Crovetto

**INSTALLATION
 ANTENNES
 TELEVISION**

Traditionnelles (chaines: 1,2,3,5 et 6)
 Satellites Astra Télécom TDF!

Un peu d'histoire...

Au siècle dernier, il semble qu'aucune urbanisation véritable n'existe à la Panouse (à part quelques «bastides») alors que Vaufrèges (1282), Sainte-Marguerite (1303), le Cabot (1872) sont des hameaux constitués et souvent très anciens. La Panouse n'est mentionnée que comme un vallon dans les collines de Saint-Cyr sur la commune de Marseille en 1872.

Pour Adrien Brès, ce terme de Panouse semble avoir une origine «végétale», deux hypothèses:

- du provençal Panouso: parsemé de lentilles, peut-être champ où on les cultivait,
- du nom d'une graminée courante dans nos bancaous: le panouso ou espigaou.

Mme Bataillard a trouvé une autre origine dans le Grand Trésor du Félibrige de Frédéric Mistral. La Panouse: nom de lieu, Lapanouse (Aveyron), La Panouse (Lozère, Corrèze), Le vallon de la Panouse près de Marseille. Le radical de ce nom est panous, adjectif qui signifie tacheté de nuages mais aussi couvert de taches de rousseur:

A mes sus sa caro panouso

Elle a mis sur son visage tacheté

Lou fard e la poudro de ris

Le fard et la poudre de riz

(G. Azais)

Le radical de panous est pano qui vient du latin panus «peloton de lumière». Pano en provençal signifie un nuage léger qui flotte dans les airs mais aussi une éphélide, une tache de rousseur.

Lou tems es en pano

Le temps est couvert

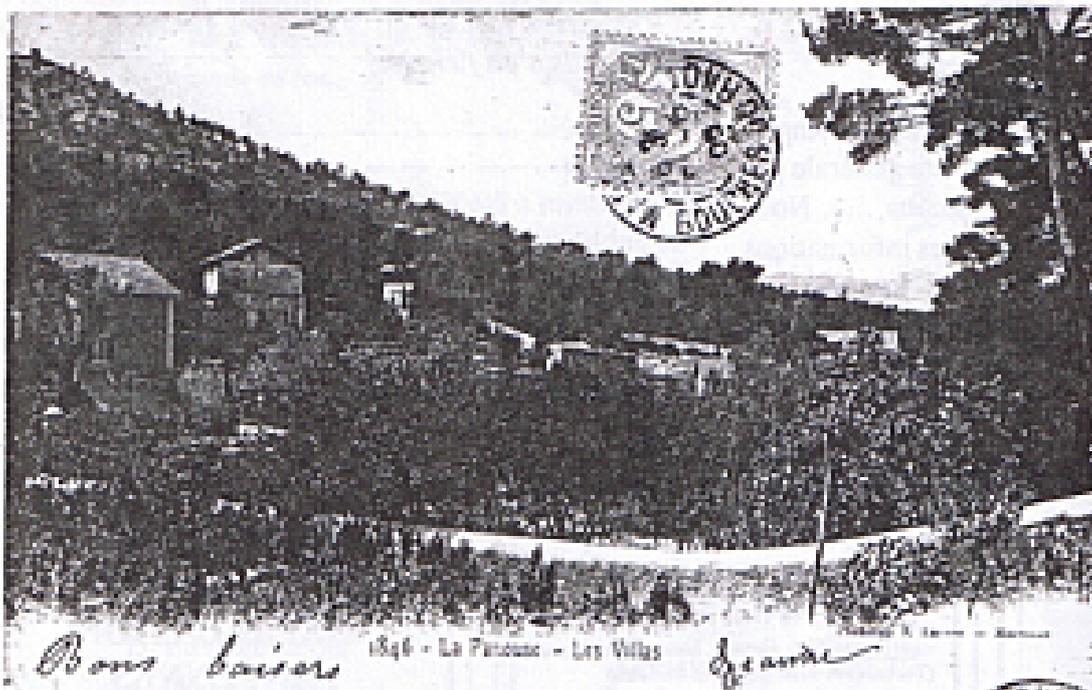
Es tout pano

Il est couvert de taches rousses

Recherches effectuées aux Archives départementales sur les ouvrages de J.A.B. Mortreuil (1872), A. Saurel (1878 et 1880) et A. Blès (1989).

Nous écrivons un livre sur l'histoire de notre quartier. Toute documentation pouvant nous aider dans ce travail sera la bienvenue, merci pour votre aide.

Le vallon de la Panouse en 1846



L'Echo de la Panouse

est une publication
du
Comité
d'Intérêt de
Quartier
du Vallon
de la
Panouse

Villa la Ravine
30 avenue Montsec
13009 Marseille

Sur cette photo du siècle dernier on distingue la maison de l'horloge et la crête de la Rouvière.